Image not found or type unknown

# Plan de redressement judiciaire non respecter

Par **tereins jessica**, le **09/02/2017** à **10:20**

bonjour,

Je suis employée d'une société de réparation et vente de moto qui est en plan de redressement depuis quelque années.
cela fait deux années que mon patron doit payées 14000€ par ans a son mandataire judiciaire,seulement voilas que il y as 15 jours nous avons reçu un courrier de celui ci stipulant que au 1 avril l'entreprise devait verser la somme de 10000€ pour pouvoir régulariser le plan car a se jour seulement - de 4000€ on été rembourser .
ma question est que va t-il se passée si il ne peut fournir la somme (car connaissant la santé financière de l'entreprise il ne pourras pas payée)?
et devrait-je lui demandé de me faire un licenciement Economique avant cessation d'activités pour ne pas me retrouvée s'en salaire le temps du jugement de la liquidation?
merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés